



**Conseil international du Café**

137<sup>e</sup> Session

Session virtuelle

19 mars 2024

Londres, Royaume-Uni

**Ordre du jour provisoire**

Item	Document
<b>Ouverture de la 137<sup>e</sup> session du Conseil</b>	
<b>1. Ordre du jour provisoire – à adopter</b>	ICC-137-0 Rev. 1
<b>2. Voix – à examiner et, le cas échéant, à approuver</b>	
<b>2.1 Nouvelle répartition des voix pour l'année caféière 2023/24</b> Le Chef des opérations fera rapport.	<a href="#">ICC-137-1 Rev. 1</a>
<b>3. Rapport sur les travaux de l'OIC et sur la situation du marché – à noter</b>  La Directrice exécutive présentera un rapport sur la situation du marché et un rapport intérim sur les travaux de l'Organisation (octobre 2023 à mars 2024), soulignant les progrès, les réalisations, les défis et les opportunités, en mettant l'accent sur l'exécution du programme des activités, les partenariats et les contributions volontaires.	verbal
<b>4. Membres de l'Accord international de 2022 sur le Café – à noter</b>  La Directrice exécutive fera rapport sur les Membres de l'Accord de 2022 et sur les contacts avec les pays non-membres.	verbal
<b>4.1 Statut des pays non membres qui ont signé l'Accord de 2022 - à examiner</b> La Directrice exécutive fera rapport.	<a href="#">WP-Council 344/24</a>
<b>5. Groupe de travail pour l'entrée en vigueur de l'Accord de 2022 – à noter</b>  Le Président du Groupe de travail pour l'entrée en vigueur de l'Accord de 2022 rendra compte des progrès réalisés.	verbal
<b>6. Durabilité et Partenariats</b>	
<b>6.1 Groupe de Travail Public-privé du café – à noter</b> La Directrice exécutive rendra compte de l'avancement du Groupe de Travail Public-privé du café (GTPPC) et des domaines de travail associés.	verbal
<b>6.2 RDUE et l'enquête de l'OIC-GTPPC sur l'état de préparation à la mise en œuvre – à noter</b> Le Secrétariat fera rapport sur les dernières actions relatives au Règlement de l'Union européenne sur les produits zéro déforestation (RDUE) et à d'autres législations, ainsi que les résultats de l'enquête menée par l'OIC/CPPTF afin d'évaluer l'état de préparation des Membres en vue de la mise en œuvre.	verbal
<b>6.3 Création d'un mécanisme mondial de financement du café – à noter</b> Le Chef des opérations fera rapport.	verbal
<b>6.4 Centre d'Économie Circulaire du Café – à noter</b> Le Chef des opérations fera rapport.	verbal

<b>6.5 Rapport sur la mise en œuvre des protocoles d'accord et nouveaux accords de coopération – à noter</b>	verbal
Le Chef des opérations fera rapport.	
<b>6.5.1 Protocole d'accord : OIC – Centre d'Économie Circulaire du Café (C4CEC) – à approuver</b>	<a href="#">WP-Council 336/23 Rev. 1</a>
Le Conseil est invité à approuver un amendement spécifique apporté au texte du protocole d'accord après son approbation lors de la 136 <sup>e</sup> session du Conseil tenue à Bangalore en septembre 2023.	
<b>6.5.2 Protocole d'accord : OIC – ITC – à approuver</b>	<a href="#">WP-Council 337/23 Rev. 3</a>
Le Conseil est invité à approuver un amendement spécifique apporté au texte du protocole d'accord après son approbation lors de la 136 <sup>e</sup> session du Conseil tenue à Bangalore en septembre 2023.	
<b>6.5.3 Déclaration commune – OIC – GCP – BMZ – à noter</b>	<a href="#">WP-Council 345/24</a>
<b>7. Questions financières et administratives</b>	verbal
<b>7.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner</b>	<a href="#">FA-371/24 Rev. 1</a> <a href="#">FA-362/24</a>
Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte de la réunion du Comité, y compris la situation financière de l'Organisation.	
<b>7.2 Rapport sur le recouvrement des contributions des Membres ayant des arriérés - à examiner et, le cas échéant, à approuver</b>	<a href="#">FA-363/24 Rev. 1</a> <a href="#">FA-369/24</a> <a href="#">ED-2456/24</a>
Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte des progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les Membres ayant des arriérés de longue date, ainsi que sur la demande du gouvernement du Royaume-Uni concernant le remboursement éventuel de la contribution au prorata de la Fédération de Russie pour l'année caféière 2023/24.	
<b>7.3 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice 2024/25 – à examiner</b>	<a href="#">FA-364/24</a>
<b>7.4 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2022/23 et rapport du vérificateur - à examiner et, le cas échéant, à approuver</b>	<a href="#">FA-365/24</a>
<b>7.5 Comptes du Fonds spécial pour l'exercice 2022/23 et rapport du vérificateur - à examiner et, le cas échéant, à approuver</b>	<a href="#">FA-366/24</a>
Les comptes du Fonds spécial et le rapport du vérificateur seront soumis à l'approbation des Membres exportateurs.	
<b>7.6 Comptes du Fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café pour l'exercice 2022/23 et rapport du vérificateur – à examiner et, le cas échéant, à approuver</b>	<a href="#">FA-367/24</a>
<b>7.7 Fonds de promotion – à noter</b>	verbal
Comme décidé en septembre 2010, les comptes du Fonds de promotion ne sont pas vérifiés mais sont diffusés à titre d'information des Membres exportateurs.	
<b>7.8 Barème des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance – à examiner et, le cas échéant, à approuver</b>	<a href="#">FA-368/24</a>
<b>7.9 Locaux – à examiner</b>	<a href="#">FA-370/24</a> <a href="#">ED-2455/24</a>
Des informations actualisées seront présentées sur les futurs locaux.	
<b>8. Conférence mondiale du café – à noter</b>	verbal
Un rapport sur la 5 <sup>e</sup> conférence mondiale du café, qui s'est tenue en Inde du 25 au 27 septembre 2023, et les principaux messages qui en ont découlé seront présentés.	
<b>9. Bureaux et Comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver</b>	<a href="#">WP-Council 339/23 Rev. 1</a>
Les porte-parole des Membres exportateurs et importateurs présenteront leurs candidatures aux postes vacants de Président, de Vice-Président et de Membre des Comités.	
<b>10. Pouvoirs</b>	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec l'assistance du Secrétariat et fera rapport au Conseil	
<b>11. Réunions futures – à noter</b>	verbal
Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour et apporter des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures.	

**12. Questions diverses – à examiner**

verbal

**13. Séance de clôture**

verbal

Le Secrétariat/Président du Conseil résumera les décisions prises par les Membres au cours de la session.

Le Président du Conseil prononcera le discours de clôture.

**DOCUMENTS DE REFERENCE**[Accord international 2007 sur le Café](#)[Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café](#)[Règlement de l'Organisation internationale du Café](#)[Mandat du Comité commun](#)[Mandat du Comité des finances et de l'administration](#)

Bureaux pour l'année caféière 2023/24